

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire

Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique >15% de maïs dans la SFP



CONJONCTURE 2020

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	GAEC
MO totale (dont salariée)	3 (1)
Lait vendu (L)	615 000
Nombre de VL	99
UGB Totaux	136
SAU (ha)	146

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	6240
Age au 1er vêlage (mois)	29
SFP (ha)	125
% Maïs dans la SFP	17
Chargement (UGB/ha)	1,1
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	55

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière et conduit en agriculture biologique, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES



ASSOLEMENT

146 ha de SAU

125 ha de SFP

5100 L produits / ha SFP

21 ha	■ Méteil grain à 35 q/ha
21 ha	■ Maïs ensilage à 9,0 t MS stockées/ha
104 ha	■ Prairies à 5,7 t MS valorisées/ha <i>Hors dérobées</i>

L'assolement est tourné vers l'herbe.

Le maïs permet de sécuriser le système fourrager. Maintenu toute l'année dans la ration, il permet un niveau de production de 22 L/V traite/j en moyenne sur l'année.

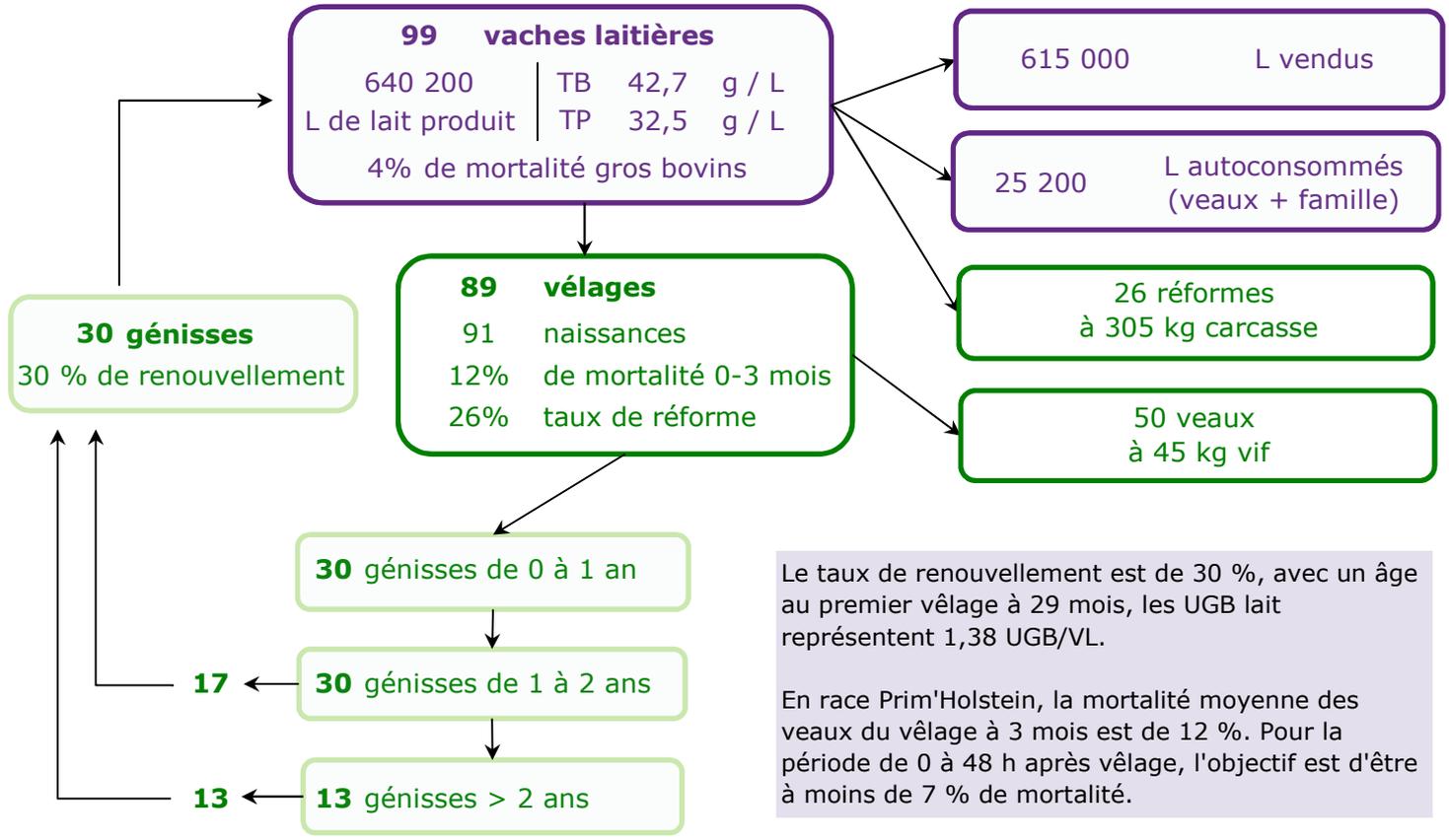
Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.



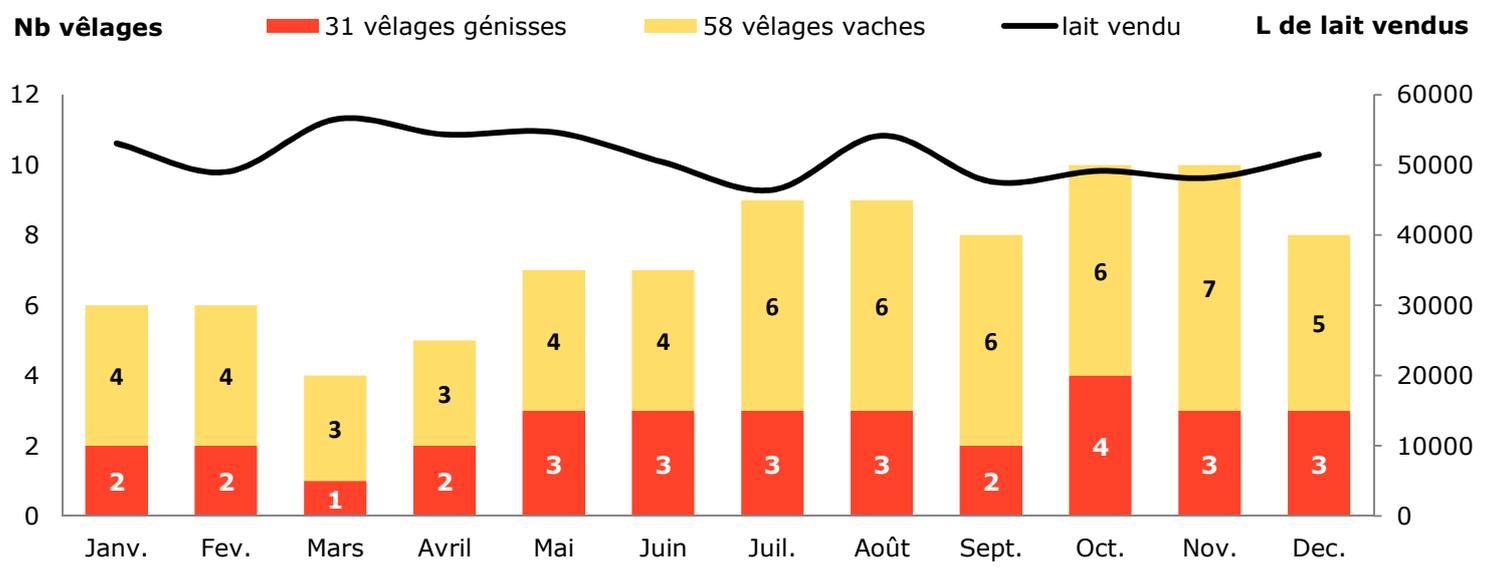
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

136 UGB

171 têtes



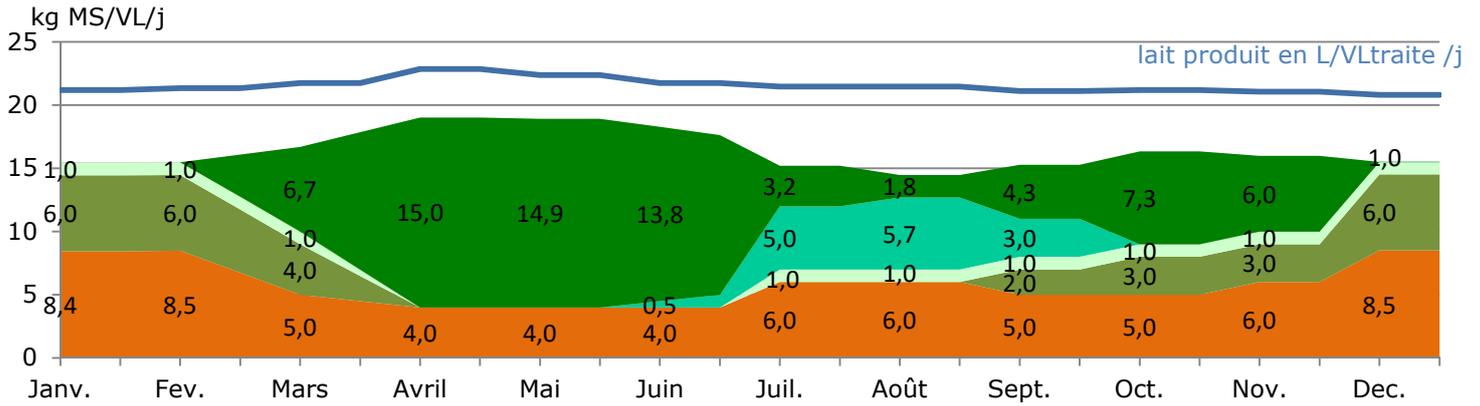
PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs	Résultats
- Etaler le travail et les vêlages, avec une dominante été-automne	Le lait produit par an est de 7400 kg / VL, soit 22 L/j/VL
	Le nombre de vaches traitées représente 83 % du nombre de vaches totales
	Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
	L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



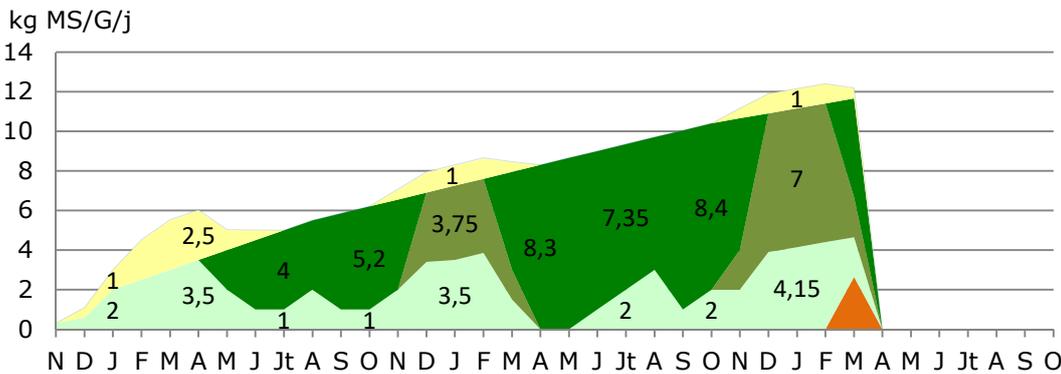
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	1,8	1,5	0,4				1,5	1,5	1,0	0,5	1,0	1,8	335
Céréales	1,7	1,7	1,1	0,8	0,8	1,0	2,0	2,0	2,0	1,7	1,7	1,7	548
Conc. production													0
CMV	0,1	0,1	0,1				0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	22

+ alim VL Taries

788 kg / VL présente
126 g / L vendu
64 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



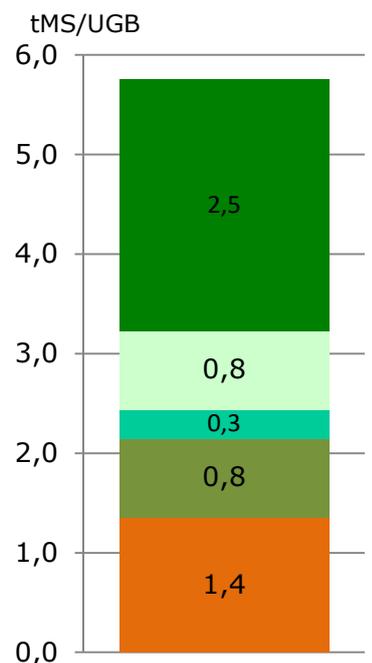
Les génisses sont conduites pour vêler à 29 mois, avec de l'ensilage d'herbe l'hiver et un complément de concentrés sur la première saison de pâturage. La faible pousse estivale oblige à compléter en foin. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 6,3 tMS de fourrages dont 3 tMS stockées, et 580 kg de concentrés.

CONSOMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse élevée	Par UGB	Total
Ensilage maïs			1,9	0,1	1,4	188
Ensilage herbe			0,8		0,8	106
Enrubannage	tMS		0,4	1,0	0,3	
Foin			0,5	1,9	0,8	109
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		3,6	3,0	3,3	442
Pâtur.	Printemps	ares	29	28	27	37 ha
	Automne	ares	54	50	50	68 ha
TOTAL pâtur.	tMS		2,4	3,3	2,5	338
Conc. Prod.						
Correcteur	kg		289	4	211	28 577
Céréales			478	564	472	63 954
CMV			22	12	18	2 482
TOTAL conc.	kg		788	580	701	95 013

Total des Besoins / UGB





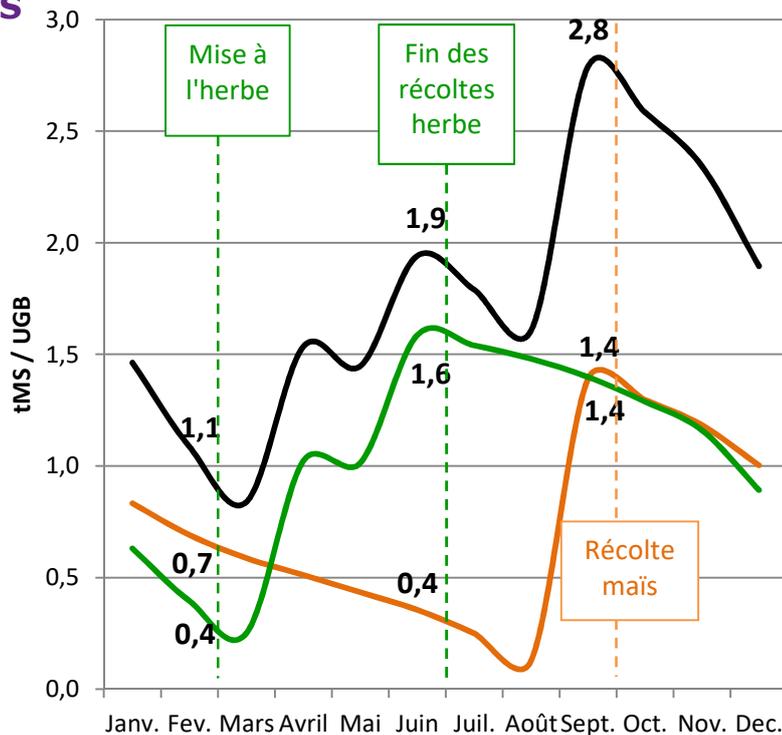
EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs	0,1 (Août)	1,4 (Sept.)
	Herbe Stockée	0,3 (Mars)	1,6 (Juin)
	Total stock	0,8 (Mars)	2,8 (Sept.)



STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,1	0,2	0,4	0,5
	Pertes tMS/HA	-0,8	-1,6	-2,4	-3,1
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	2	4	5	7
Herbe **	tMS/UGB	0,4	0,8	1,1	1,5
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-2,0
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	9	18	27	36

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et paturée

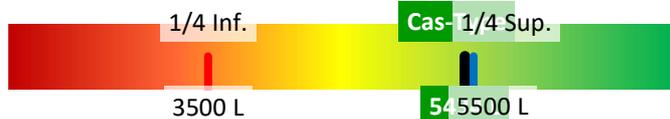
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,2 tMS/UGB de maïs et 0,8 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 4 ha de maïs et 18 ha d'herbe supplémentaires.

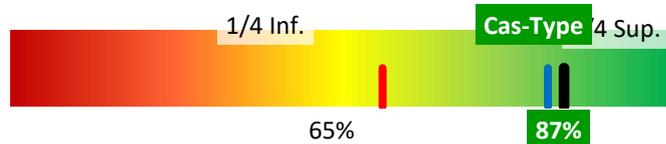
AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

L'atelier laitier a une autonomie protéique de 87 %, ce qui signifie que 13 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 13 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 24 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 5434 litres sur les 6500 produits.

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 84 %
Autonomie Génisse laitière : 100 %

Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 20 ha
Dont ha céréales interne : 3 ha
Dont ha extérieur : 2 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGE* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	58 €/tMS
Herbe récoltée	154 €/tMS
Maïs et cultures four.	144 €/tMS

Coût moyen 110 €/tMS

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

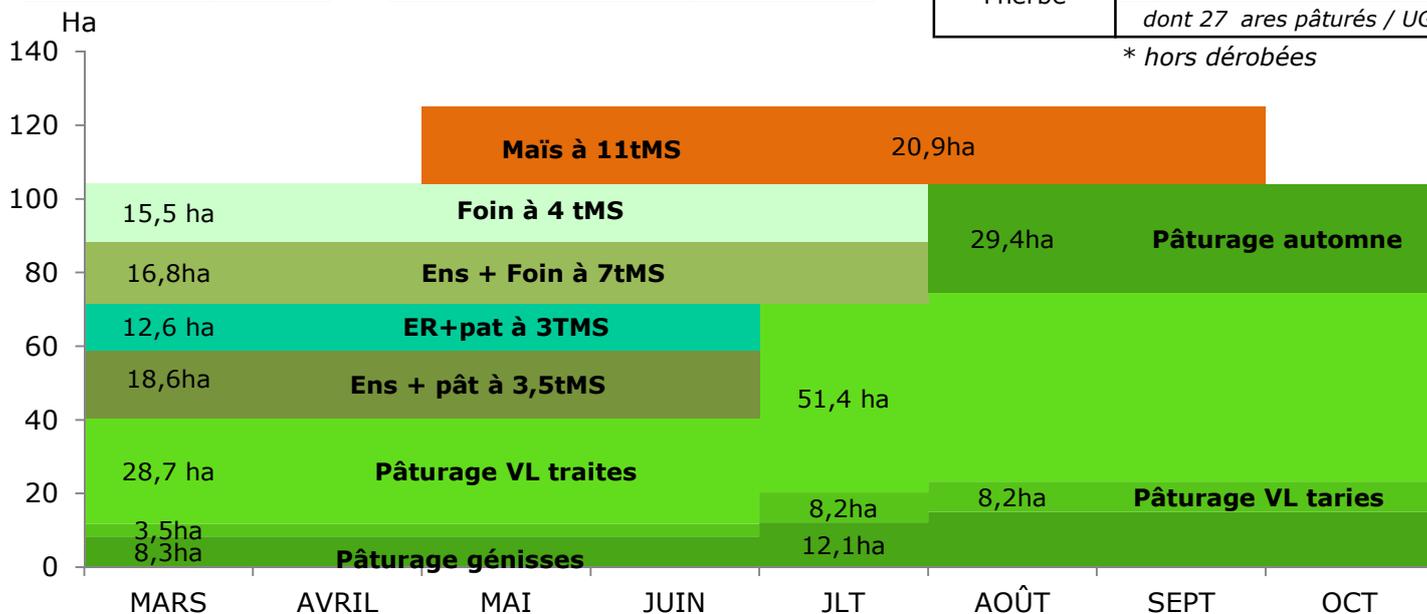
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	125 ha
Surf. en herbe	104 ha

Chargement SFP	1,1 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	3,3 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	5,7 tMS valorisées/ha*
	77 ares d'herbe / UGB
	dont 27 ares pâturés / UGB

* hors dérobes



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	logettes fumier	228 j
V taries	aire paillée	192 j
Génisses	aire paillée	197 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
892 kg		10 t	13m3
985 kg	4 t		4m3
1483 kg	7 t		

Total sur le système	134 t	287 t	799 t	1150 m3
	1,0 t/UGB	2,1 t/UGB	5,9 t/UGB	8,5 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire 29,8ha

DEJECTIONS IMPORTEES

100 t de compost de fientes de volailles AB

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	21 ha	21 ha	12 t	21 ha	10 t		
P. de fauche	64 ha	4 ha	10 t	48 ha	10 t	35 ha	22 m3
P. pâturées	41 ha						
Méteil Grain	21 ha					15 ha	25 m3
Total SAU	146 ha	25 ha	12 t	76 ha	10 t	50 ha	23 m3

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
17		
	28	3
	24	
27	3	
6	19	

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

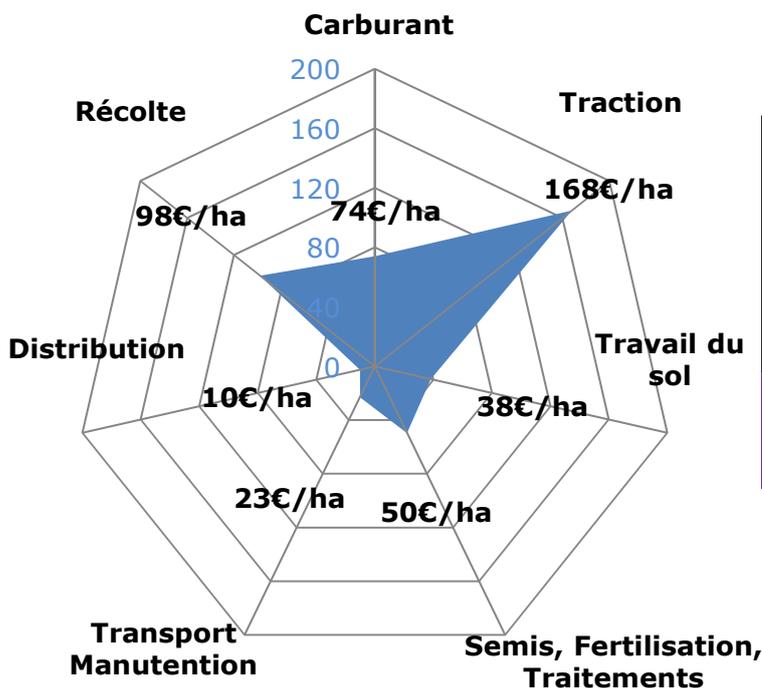
	Total	Par ha SAU
Puissance	308 CV	2 CV/ha
Carburant	19 536 L	134 L/ha
Heures tracteurs	1 949 h	13 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	867 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	682 h/an
Heures / UTH	634 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	322 h/an

COÛT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	10 784	74
Traction	24 470	168
Travail du sol	5 575	38
Semis ferti trait	7 243	50
Transport	3 342	23
Distribution	1 457	10
Récolte	14 271	98
COÛT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	67 142	461
	109	€/1000L vendus
	27%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Maïs	Prairies	Cultures
461	433	842	351	359

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, robot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
7257	€ total
16	€/tMS
12	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Maïs	93	€/tMS
Herbe	62	€/tMS

COÛT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	10 784	74
Tiers récolte	13 244	91
Tiers non affecté	9 869	68
Entretien + petit mat	16 077	110
Amortissements	38 537	264
COÛT MECANISATION COMPTABLE	88 511	607
	144	€/1000L vendus
	36%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	3
dont UTH salarié	1

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	49
Litres vendus/UTH Totaux	205 000
UGB / UTH Totaux	45

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	32	99
Génisses laitères	14	30

Total astreinte lait	3 585	9,8	26
	h /an	h/1000L	h/UGB

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	15,0
Herbe	7,9
Prairie fauchée	10,5
Prairie pâturée	3,8

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

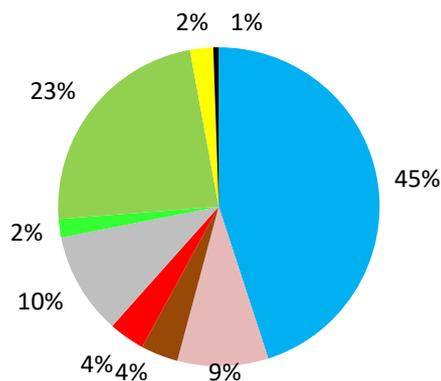
Besoin en temps travail	6 040 h/an
Temps travail salarié	1 600 h/an
Temps travail Exploitant	4 440 h/an
	7,5 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 4440 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 888 h/an ou 1,5 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

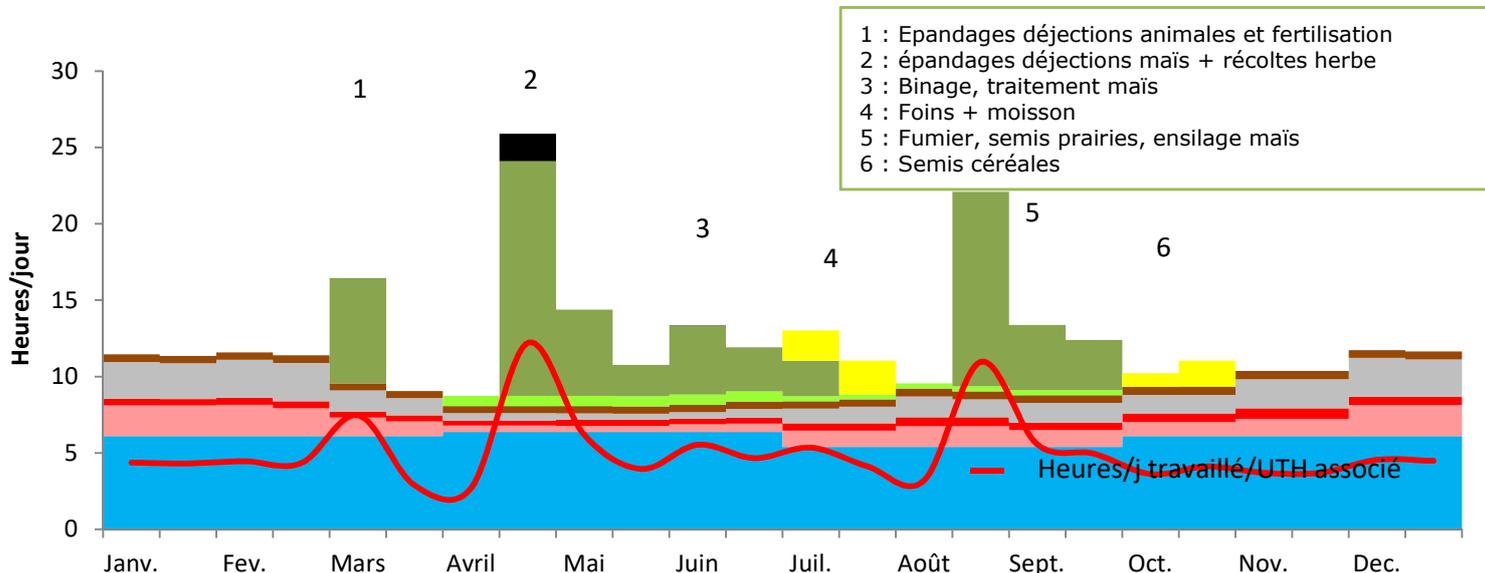
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	2 188
Alimentation	444
Suivi troupeau	182
Soin aux veaux	176
Raclage et paillage	504
Gestion du pâturage	91
SFP	1 134
Cultures	113
Travaux des champs délégués	27



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisse laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisse laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	logettes fumier 13,6 m ² /VTr d'aire de vie 0 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	175 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			788 m ³ fosse géomembrane (Stockage 6 mois) 353,679245283019 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

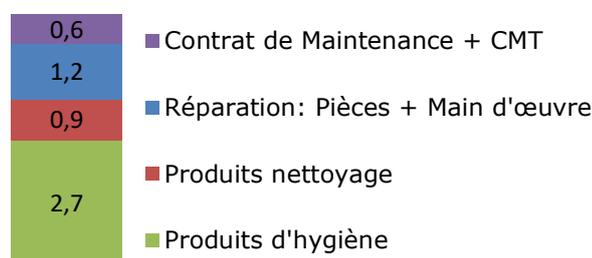
EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x8 TPA
Aire d'attente	98 m ²

Coût de fonctionnement	5,4 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



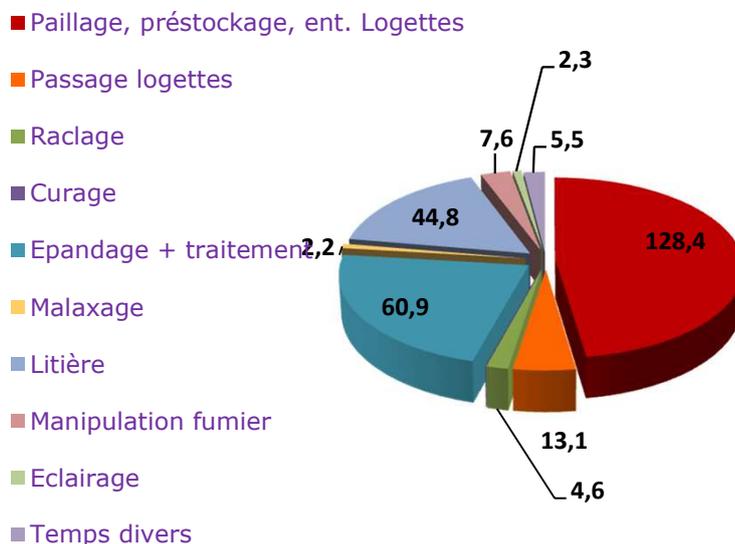
COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	€539 453	€96 702
€/VL	€8 429	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)





COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2020

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
615 000	Litres	460	291 030
	+ Prime qualité	13	
Vente de viande			
26 réformes	869 €	42	26 100
50 veaux	70 €		
Aides couplées			
80 ABL	x 38 €	5	3 040
Total produits lait		520	320 170

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€	
Alim. achetée	Azote	29 t x 811 €		
	Energie	64 t x 315 €		
	Product.	0 t x 559 €	73	44 900
	Minéral	2,5 t x 634 €		
	Poudre de lait	0,0 t x 0 €		
SFP	Comp. Alim.	0,0 t x 2 012 €		
	Coût Herbe	104 ha x 135 €	39	23 725
	Coût Maïs	21 ha x 465 €		
Total coût alimentaire		112	68 625	
Vétérinaire		136 UGB x 43 €	9	5 790
Serv.élevage		136 UGB x 104 €	23	14 135
Autres frais d'élevage			7	4 260
Paille*		134 t x 75 €	16	10 045
Total frais d'élevage		56	34 230	
Total charges opé. Lait		168	102 855	

Marge Brute Lait

353 €/1000L 217 315 €

Produits atelier cultures		€
Méteil grain	732 q x 31 €	22 530
Paille	63t x 50 €	3 135
Total produits cultures		25 665

Charges opé. atelier cultures		€
Méteil grain	21 ha x €324	6 770
	ha x	
Total charges opé. cultures		6 770

Aides non affectables		€
DPB + aides couplées aux surfaces		39 500
Aide au maintien		0
Total aides		39 500

Total Charges Opé. 28%PB 109 625

Charges de structures		€
Matériel	146 ha x €255	37 180
Fermages	146 ha x €141	20 535
Bâtiments + Electricité + Eau		9 895
Assurances		7 395
Divers y compris gestion		17 550
Total charges structures 24%PB		92 555

Produit Brut 385 335
Par UTH Totaux 128 445

EBE Av. MO 48%PB 298 €/1000L 183 155 €

Par UTH Totaux 61 050 €

Charges sociales exploitants 18 225 €

Charges salariales 1 UTH salarié 27 015 €

EBE 36%PB 224 €/1000L 137 915 €

Par UTH exp. 68 958 €

- Annuités 88 805 €

- Amortissement et Frais Financiers 88 659 €

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * 49 110 €

Par UTH exp. 24 555 €

Résultat Courant 49 256 €

Par UTH exp. 24 628 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2020, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -8800€ soit -6% de l'EBE.

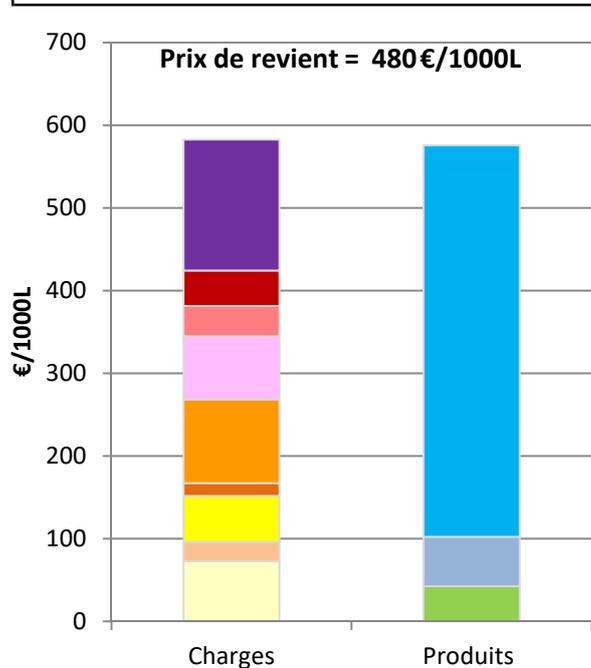


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2020

Lait commercialisé	615 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,9 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	215 540 L vendus /UTH Lait



Coût de production total (CP) 583

Travail	158
Foncier et capital	43
Frais divers de gestion	37
Bâtiment et installations	76
Mécanisation	101
Récolte SFP	15
Frais d'élevage	56
Approvisionnement des surfaces	23
Alimentation achetée	73

Produit Total 576

Produits de vente de lait	473
Aides	60
Produit Viande	42

	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	353	
Charges opérationnelles	167	29
Charges de structures	415	71
Dont amortissements	110	19
Dont annuités (hors CP)	111	19
Coût alimentaire *	112	19
Coût du système d'alim. **	241	41

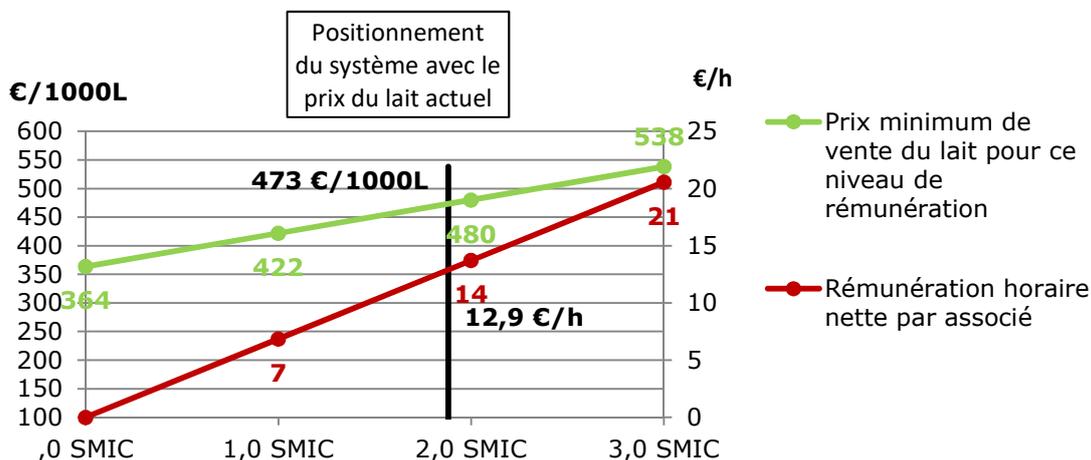
L'atelier lait représente 2,9 UTH, soit 95 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 583 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2020 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 480 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,9 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 12,9 €/h sur l'atelier lait.





DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,7 à 1,1 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 950 €/UTH
Travail	2220 h/UTH exp. 7,5 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	55 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	650 H/UTH tot./an 2,1 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

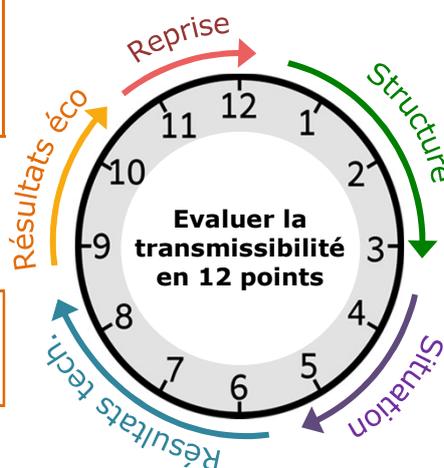
MB Lait	353 €/1000 L
EBE avt MO	61 050 €/UTH Tot. 48 % PB
MSA	9 113 €/UTH
Salarié	44 €/1000 L
EBE	68 958 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	205 000 L/UTH
SAU	49 ha/UTH
UGB	45 UGB/ UTH
Produit brut	128 400 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	473 €/1000 L
Produit viande	42 €/1000 L
Produit brut exploitation	627 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	5 434 L/VL
Aides totales	69 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	6 240 L/VL
Lait vendu / ha SFP	4 920 L/ha
UGB lait / VL présente	1,38
NB génisses/100 000 L	4,88

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	86 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,08 UGB/ha
Lait vendu/SAU	4 220 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		138 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		57 900		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		13 800		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		6 900	13 800	27 600
= Capacité de remboursement		59 400	52 500	38 700
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		648 000	573 000	422 120
= Valeur économique (€)		1,1	0,9	0,7
par litre		324 000	287 000	211 060
par UTH exp.				

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

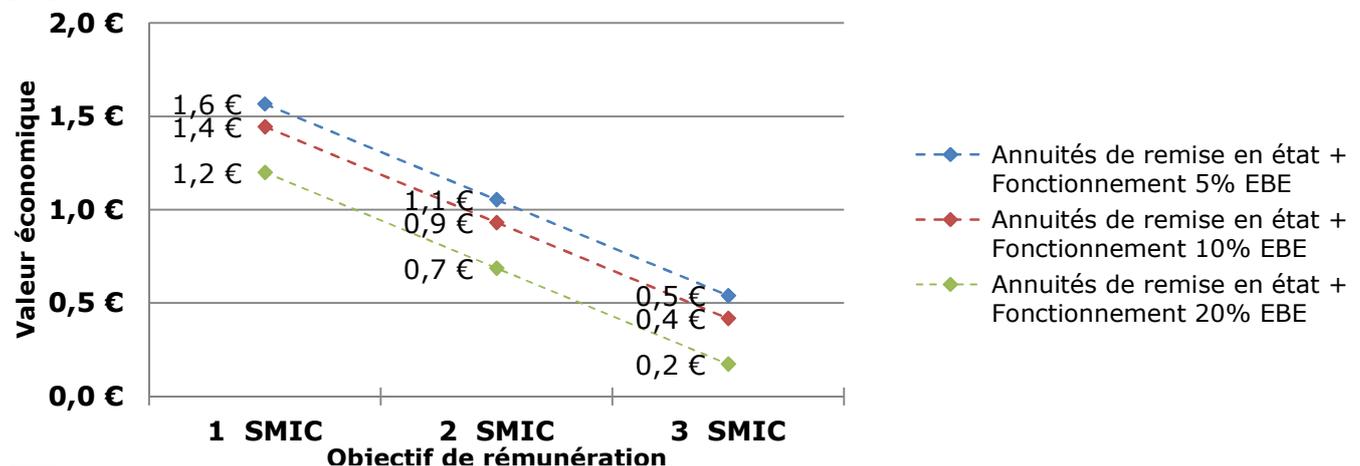
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PERLAIB financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne)

Mail : charlotte.morin@pl.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA, de la Coordination de l'Agriculture Biologique (CAB) et de Seenovia.

